



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 30 mai 2001 (31.05)  
(OR. en)**

**9238/01**

**LIMITE**

**OJ/CONS 29  
ECOFIN 144**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

de la: 2353<sup>e</sup> session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE "Questions économiques et financières"

Luxembourg, mardi 5 juin 2001 (11 h 30)

---

1. Approbation de l'ordre du jour provisoire
2. Adoption de la liste des points "A"  
doc. 9239/01 PTS A 31
3. Préparation du Conseil européen de Göteborg (15/16 juin)
  - Grandes orientations des politiques économiques
    - = Rapport du Conseil  
doc. 9020/01 UEM 62 SOC 195 MI 84  
8261/01 UEM 58 SOC 169 MI 63
  - Stratégie pour un développement durable  
doc. 9175/01 ENV 268 ECOFIN 141 SOC 206 AGRI 97 ENER 73  
RELEX 68 TRANS 80
  - Paquet fiscal
    - = Rapport de la présidence au Conseil européen sur tous les aspects du paquet fiscal  
doc. 9282/1/01 REV 1 FISC 98  
9284/01 FISC 100

- Fiscalité de l'épargne
  - = Rapport de la présidence au Conseil sur les discussions avec les pays tiers  
doc. 9283/01 FISC 99  
+ ADD 1
  - = Rapports des États membres concernés au Conseil sur les discussions avec les territoires associés ou dépendants  
doc. 9196/01 FISC 96
  
- Code de conduite
  - = Rapport du Groupe "Code de conduite" au Conseil sur l'avancement des travaux  
doc. 8789/01 FISC 83
  
- 4. Fiscalité indirecte
  - TVA sur le commerce électronique
    - = Rapport sur l'avancement des travaux  
doc. 9049/01 FISC 94
  - Taxation des produits énergétiques
    - = Rapport sur l'avancement des travaux  
doc. 8982/1/01 REV 1 FISC 91
  
- 5. Plan d'action pour les services financiers
  - Rapport de la Commission sur l'avancement des travaux et conclusions du Conseil  
doc. 9309/01 EF 54 ECOFIN 146 MI 96  
9310/01 EF 55 ECOFIN 147 MI 97
  
- 6. Aide financière à la République fédérale de Yougoslavie  
doc. 9052/01 ECOFIN 135 YU 28
  
- 7. Règlement financier applicable au budget de l'UE
  - Conclusions du Conseil  
doc. 8696/01 FIN 151
  
- 8. Protection des intérêts financiers et lutte contre la fraude
  - Rapport annuel et plan d'action de la Commission  
doc. 9207/01 FIN 167 ECOFIN 142
  - Conclusions du Conseil  
doc. 9270/01 FIN 169
  
- 9. Divers

---

p.m. EUROGROUPE: 4.6 (20 h 30 – SALLE B)  
RÉUNION ANNUELLE DE LA BEI: 5.6 (9 h 00)